



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LA MOBILISATION PAYE !

Mercredi dernier, alors que nous apprenions la démission de notre désormais ex-Directeur Régional des Finances Publiques, se tenait un CSAL qui s'annonçait particulièrement animé.

C'était en effet l'espace retenu pour remettre la pétition contre le dispositif mis en place dans le cadre de la « **Facturation électronique** » ; une pétition très massivement signée par les agent·es (de SIE notamment) malgré le délai très court dont nous avons disposé pour la relayer aussi largement que nous l'aurions souhaité.

Une trentaine d'agent·es issu·es principalement des SIE, se sont ainsi déplacé·es à Réaumur, appuyé·es et soutenu·es par les militant·es de Solidaires Finances publiques Paris, de la CGT Finances Publiques et de FO DGFIP 75, pour dénoncer la contribution attendue des collègues des SIE (déjà exsangues en termes de moyens) au déploiement d'un dispositif (bénéficiant à court terme essentiellement à des plates-formes privées).

Après avoir fermement et collectivement rappelé notre opposition de principe à de telles orientations politiques, nous avons par conséquent réaffirmé notre condamnation du choix consistant à mobiliser sur ce dispositif les SIE, alors qu'ils avaient été préalablement dépouillés des moyens d'assurer toute mission d'accueil afin d'alimenter la création des antennes et CC Pro.

Nous avons enfin exigé, qu'à défaut de retrait d'un tel projet, la DRFIP Paris puisse, au minimum, surseoir aux dispositions prévues pour « accompagner » les usager·es pros dans le cadre du passage à la facturation électronique : des dispositions qui prévoyaient d'imposer un soutien téléphonique massif des SIE mis en place dès ce lundi 23 février.

Rien n'était en effet prêt malgré l'ambition clamée par la DGFIP : tous les agent·es parisien·nes n'ont pas été formé·es, les cellules téléphoniques (lorsqu'elles existent) ont été installé·es à la hâte dans des locaux inadaptés et sans la moindre considération pour les conditions de travail des agent·es, les équipements (casques etc.) ne sont toujours pas fournis dans les services en nombre suffisant, et aucune démarche n'a, à ce jour été entreprise pour tenter d'identifier les collègues susceptibles de présenter un état de santé incompatible avec la mission (téléphonique) qui devait leur être confiée (acouphènes etc).

Seul engagement de la DRFIP mercredi : transmettre nos revendications à la Direction Générale. Devant la timidité d'une telle réponse au regard d'une mesure déstructurante pour les SIE, nous avons décidé de déposer un préavis local et immédiat de grève pour ce lundi 23 : jour de lancement du dispositif.

La pression et la mobilisation des collègues se sont avérées payantes, puisque vendredi après-midi nous apprenions que la participation des SIE au déploiement de cette vaste opération « facturation électronique » était finalement reportée au mois d'avril. C'est une première victoire, une première bataille et il nous appartient de ne pas désarmer. Il s'agit néanmoins d'une victoire qui démontre tout l'intérêt du combat collectif.

Ce matin, les militant·es et agent·es présent·es à Réaumur ont pu interpellier notre nouveau Directeur par intérim, M. Mordacq, qui a confirmé le poids déterminant de la mobilisation parisienne dans l'obtention de ce report. À l'approche d'un CSAL au cours duquel, malgré l'artifice de la nouvelle méthode d'allocation des emplois, nous nous apprêtons à avoir communication de nouvelles suppressions de postes à la DRFIP, il est plus important que jamais que nous demeurions combattifs pour défendre nos missions de service public et les moyens pour les mener à bien.

Nous resterons mobilisé·es !